

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le mardi 30 août 2022 à 19 h à la salle Simonne-Monet-Chartrand de l'école secondaire De Rochebelle

1. Ouverture de l'assemblée générale – Mot de bienvenue du président et du directeur

Le président, M. Philippe Chetaille, ouvre l'assemblée générale. Il siège sur le CÉ depuis 11 ans et en est le président depuis 10 ans. Lui et M. Lemelin, directeur, souhaitent la bienvenue à tous les parents et les remercient de leur présence. Ils amorcent la rencontre en résumant le fonctionnement général d'un conseil d'établissement et présentent l'ordre du jour. Ils profitent finalement de l'occasion pour présenter quelques membres de la direction adjointe qui sont présents pour la rencontre.

2. Adoption de l'ordre du jour

La convocation et le projet d'ordre du jour ont été acheminés aux parents par courriel la semaine dernière et déposés sur le site Web de l'école.

1. Ouverture de l'assemblée générale – Mot de bienvenue par le président et le directeur
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2021 et suivis
4. Informations générales sur l'école et la rentrée
5. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement
6. Procédures d'élection
 - 6.1 Adoption des règles d'élection
 - 6.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs
7. Élection des membres du conseil d'établissement
8. Présentation du rapport du représentant au comité de parents
9. Élection du représentant au comité de parents et du substitut
10. Formation de l'OPP
 - 10.1 Décision relative à la formation d'un OPP
 - 10.2 Nomination des membres de l'OPP
11. Questions des parents
12. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M^{me} Clémence Morin, appuyé par M^{me} Louise Veillette et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2021 et suivis

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 août 2021 a été déposé sur le site Web depuis une semaine et les parents ont été invités à en prendre connaissance lors de la convocation. Il n'est donc pas la séance tenante.

Il est proposé par M. Olivier Barbier, appuyé par M^{me} Sonia Chenel et résolu à l'unanimité que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

4. Informations générales sur l'école et la rentrée

Le directeur de l'école donne plusieurs informations aux parents concernant la nouvelle mouture du projet éducatif de l'école, la clientèle, les mesures gouvernementales, les travaux en cours et à venir et les grands enjeux entourant la prochaine année scolaire. Ce sera encore une année sous le signe de l'adaptation, de l'ouverture, de la tolérance et de la bienveillance.

Projet éducatif

Le directeur présente les grandes lignes de la nouvelle mouture du projet éducatif de l'école. Il mentionne que De Rochebelle est un établissement renommé pour son dynamisme, son sens de l'innovation, son contact étroit avec sa communauté, et son caractère inclusif. Elle offre un milieu d'enseignement et d'échanges qui stimule le désir d'apprendre, développe la curiosité et la créativité et multiplie les occasions de dépassement de soi. Grâce au développement de l'esprit critique, l'élève est guidé vers une autonomie de réflexion et d'action qui contribue à son épanouissement. Ces qualités préparent les élèves à devenir de jeunes citoyennes et citoyens outillés, responsables, équilibrés, engagés et ouverts sur le monde.

Les principales valeurs associées au projet éducatif sont l'autonomie, la coopération, l'engagement, la fierté et le respect.

Les deux enjeux principaux sont d'offrir un milieu bienveillant et stimulant et de travailler pour la réussite de tous les élèves.

Clientèle

Le directeur annonce que l'école accueillera 2092 élèves pour l'année scolaire 2022-2023. Ces élèves sont répartis dans trois programmes différents offerts à l'école. 1065 élèves sont inscrits en Monde et passions, 886 élèves en Éducation internationale et 141 élèves en Francisation. Le directeur résume ensuite aux parents l'évolution de la clientèle de l'école qui ne cesse de s'accroître. Il termine en présentant les prédictions ministérielles pour les années scolaires à venir. Le nombre d'élèves prévus entraîne une énorme logistique au niveau de la création des groupes, des horaires de cours et des locaux de classe.

Mesures gouvernementales

Le directeur mentionne que le port du masque d'intervention n'est plus obligatoire depuis le 14 mai dernier, que ce soit en classe, dans les aires communes ou durant le transport scolaire, et ce, aussi bien

pour le personnel scolaire que pour les élèves. Cependant, le choix de le porter demeure à la discrétion de chaque personne. Des masques supplémentaires peuvent être livrés au besoin.

Les cours d'éducation physique et à la santé pourront se dérouler normalement sans restriction de nombre ni distanciation. Il en va de même pour les activités inter écoles, parascolaires et sportives.

Des autotests seront distribués sous peu dans les organismes scolaires. Deux boîtes, contenant chacune cinq autotests, devront être remises à la rentrée scolaire à chaque élève.

Travaux

Plusieurs chantiers de construction sont en cours sur le réseau routier entourant l'école, entre autres sur Hochelaga et sur la route de l'Église. Le directeur conseille donc à tous de prévoir de l'avance pour les déplacements.

Le directeur rappelle également que plusieurs travaux majeurs seront entamés pour revamper l'enveloppe extérieure des pavillons de l'école.

Le directeur fait un rappel sur le projet de transport structurant en présentant aux parents le plan actuel du tracé. Le tramway passerait donc sur le terrain de soccer synthétique de l'école. Ce projet entraîne beaucoup d'inquiétudes au niveau de la sécurité des élèves. Un suivi sera fait tout au long de l'année concernant ce dossier.

Grands enjeux

Le directeur présente certains enjeux essentiels pour la prochaine année scolaire :

- Offrir un milieu sécuritaire et bienveillant pour tous
- Continuer à s'adapter aux différentes consignes gouvernementales
- Communiquer efficacement et régulièrement avec les parents
- Maîtriser les outils technologiques et les contraintes liées à la sécurité
- Baliser l'usage des Chromebook au 1^e cycle
- Avoir une meilleure planification des moments servant à l'évaluation
- Travailler à la rétention du personnel
- Etc.

5. Présentation du rapport d'activités du conseil d'établissement

M. Chetaille présente le rapport d'activités 2021-2022 du conseil d'établissement aux parents présents. Il résume quelques dossiers particuliers qui ont été abordés lors des rencontres du CÉ cette année. Il enchaîne avec quelques dossiers récurrents et avec le fonctionnement général des réunions mensuelles du CÉ. Il termine en mentionnant quelles sont les recommandations émises par le CÉ pour la prochaine année scolaire.

6. Procédures d'élection

6.1 Adoption des règles d'élection

Le président fait la lecture des règles d'élection. Il mentionne que ces règles s'appliqueront à toutes les élections tenues durant l'assemblée générale.

Il est proposé par M^{me} Clémence Morin, appuyé par M. Olivier Barbier et résolu à l'unanimité que les règles d'élection soient adoptées telles que présentées.

6.2 Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs

Il est proposé par M. René Boudreau, appuyé par M. Olivier Barbier et résolu à l'unanimité que M. Lemelin soit président d'élection.

Il est proposé par M^{me} Louise Veillette, appuyé par M. Olivier Barbier et résolu à l'unanimité d'être eux-mêmes scrutateurs comme ils sont déjà membres du CÉ, ainsi que les trois membres de la direction adjointe, M. Stéphane Francoeur, M. Simon Germain et M. Mark Leblanc.

7. Élection des membres du conseil d'établissement

Le président d'élection nomme les 3 membres dont le mandat de 2 ans se poursuit pour une autre année :

- M. Olivier Barbier
- M. Ayoub Hentati
- M. Steve Turmel

Le président d'élection nomme les 5 membres dont le mandat se termine:

- M. Yves Babineau (n'a plus d'enfant à l'école)
- M^{me} Karine Benazera
- M. René Boudreau
- M. Philippe Chetaille
- M^{me} Julie Veillette

Le président ouvre ensuite l'élection. Quatre postes sont à combler pour un mandat de 2 ans pour l'année scolaire 2022-2023.

Liste des candidats proposés par ordre de mise en candidature :

1. M^{me} Julie Baribeau (accepte)
2. M. René Boudreau (accepte)
3. M^{me} Sonia Chenel (accepte)

4. M. Aboubacar Camara (accepte)

La fermeture des mises en candidature est proposée par M. Olivier Barbier, appuyée par M. René Boudreau et adoptée à l'unanimité.

Les candidats se présentent pendant une minute. Aucune élection n'a lieu comme il y a autant de candidatures que de postes à combler.

Le président d'élection déclare élus M^{me} Julie Baribeau, M. René Boudreau, M^{me} Sonia Chenel et M. Aboubacar Camara comme membres du conseil d'établissement pour les années 2022-2023 et 2023-2024.

Le président ouvre finalement l'élection pour le poste d'un an à combler pour l'année scolaire 2022-2023.

Liste des candidats par ordre de mise en candidature :

1. M^{me} Ghalia Kebbas (accepte)

La fermeture des mises en candidature est proposée par M^{me} Clémence Morin, appuyée par M. René Boudreau et adoptée à l'unanimité.

La candidate se présente et est élue officiellement pour un mandat d'un an comme elle est la seule à se présenter.

8. Présentation du rapport du représentant au comité de parents

Le rapport annuel est présenté aux parents.

9. Élection du représentant au comité de parents et de son substitut

M. Chetaille propose de mandater le CÉ pour effectuer l'élection du représentant au comité de parents et de son substitut.

Il est proposé par M. Steve Turmel, appuyé par M. René Boudreau de mandater le CÉ pour cette élection.

10. Formation de l'OPP

10.1 Décision relative à la formation d'un OPP

Il est proposé par M. Olivier Barbier, appuyé par M. René Boudreau et résolu à l'unanimité de maintenir l'existence de l'OPP.

10.2 Constitution de l'OPP : nom, composition, mandat et règles de fonctionnement

M. Lemelin présente le document portant sur la constitution de l'OPP.

Il est proposé M^{me} Ghalia Kebbas, appuyé par M. René Boudreau et résolu à l'unanimité de faire adopter le document de l'OPP des années passées par les membres lors de la première réunion.

11.3 Nomination des membres de l'OPP

Le président d'élection invite les personnes intéressées à faire partie de l'OPP à donner leur nom à M^{me} Élodie Lizotte à la fin de la rencontre.

11. Questions des parents

Certains parents soulèvent des inquiétudes concernant le temps d'utilisation et la gestion des écrans chez les jeunes. Ce dossier sera abordé au CÉ. De plus, certaines questions sont posées concernant le tracé du tramway qui passe directement sur les terrains de l'école. Ce dossier est suivi de près par l'école et le CSS. Des suivis seront faits par communiqués aux parents durant l'année scolaire.

12. Levée de l'assemblée

Le président sortant du CÉ, M. Philippe Chetaille, tient à remercier tous les parents de leur présence. M. Lemelin profite de l'occasion pour souligner le travail exceptionnel de M. Chetaille des 11 dernières années au sein du CÉ. Les parents le félicitent et le remercient chaleureusement.

Il est proposé par M. Olivier Barbier, appuyé par M. René Boudreau et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 21 h 42.

Philippe Chetaille
Président du CE

Daniel Lemelin
Directeur

Élodie Lizotte
Secrétaire